



- COMMISSION HAUT NIVEAU -

Compte rendu de la réunion

du 28 Janvier 2013

Objet : définition du périmètre d'intervention de la commission et désignation des membres.

Présents : Bénédicte EMOND, Dominique SPILMANN, Jacques DULCY, Olivier CHAPUIS, Fabien RIVERA, Pascale FALANGA

Cette commission étant nouvelle, il est nécessaire de bien la situer dans le paysage équestre régional et de définir des objectifs précis.

Les constats :

- La commission est transversale, car le sujet concerne les 7 disciplines équestres reconnues de haut niveau : les 3 olympiques : dressage, obstacle, complet, puis endurance, voltige, attelage, reining.
Le document fédéral de référence est le Parcours d'Excellence Sportive, présenté par la direction technique nationale et validée par le Ministère des sports, pour une durée de 4 ans ; ce document est ré écrit l'année suivant les JO.
- Il faut identifier le public que nous ciblerons, en effet si l'on s'en tient aux critères de la direction des sports, seuls les cavaliers listés espoirs ou HN sont reconnus. En Provence il y en a 8 (4 dans le 13, 3 dans le 84, 1 dans le 04) dans les discipline de complet, dressage, voltige, endurance. Cette liste est valable 1 an et est mise à jour le 1^{er} novembre de chaque année. Chaque DTN a un quota de sportifs et doit définir des critères liés en général aux résultats dans les compétitions de référence. Ces critères sont précisés dans le PES.
- La commission doit donc se positionner et définir ce que nous appelons haut niveau en provence : « les espoirs provençaux » (copy right Dominique ☺). En effet, ceux qui sont listés ont déjà accès à certaines aides (conseils généraux et régionaux), y compris fédérales (aides personnalisées), ceux qui sont à la porte des listes eux n'ont droit à rien.
- Le budget alloué à la commission est de 1 500 €, il sera donc nécessaire de prioriser une ou deux actions et ne pas se disperser.
- Les entraîneurs et cavaliers professionnels de bon niveau sont souvent isolés, ils n'ont pas accès à toutes les informations concernant les aides financières éventuelles, les méthodes de recherche de sponsors, la procédure et les règles du mécénat, les possibilités d'aménagement scolaires, les contacts dans les différentes institutions ou organismes: Education nationale, enseignement supérieur, Jeunesse et sports, collectivités et comité régional olympique.

- La communication et l'exploitation de l'image est insuffisante
- La problématique concerne aussi la formation du cheval, les cavaliers professionnels ont parfois peu de poids vis-à-vis de la SHF, quant à la qualité des circuits jeunes chevaux, qui sont déterminants pour la qualification et l'avenir des chevaux.

Ce qui a été retenu :

- Nous nous limitons dans un premier temps aux 7 disciplines reconnues de haut niveau, même si d'autres sont pratiquées en compétition telles que le horse-ball, les pony games...qui sont assez présentes dans notre région.
- Les actions seront à destination des entraîneurs ; chaque président de commission des disciplines concernées devra fournir une liste d'entraîneurs « reconnus »
- Un questionnaire leur sera envoyé afin de déterminer leurs besoins
- Les besoins seront priorisés et des propositions seront faites
- Les critères proposés dans un premier temps mais qui pourront évoluer et devront être complétés lors de la prochaine commission :

Discipline	CSO	Dressage	Complet	Voltige	Endurance	Attelage	Reining
Critères	Classés grand prix 2**	A déterminer	Epreuves 1*	A déterminer	Epreuves 1*	A déterminer	A déterminer

Il est important de tenir compte du volume de cavaliers évoluant dans les disciplines, et d'en tenir compte dans les critères afin soit de limiter le nombre, soit d'aider une discipline à se développer. La dimension financière en équitation est indissociable de la performance, même si elle n'est pas la seule, la commission et le CRE n'ont ni la vocation, ni les moyens d'intervenir dans ce domaine. La technique pure n'est peut être pas non plus prioritaire. Nous verrons le résultat du questionnaire, mais il semblerait que se dessinent déjà des besoins dans la prépa physique et la prépa mentale et les outils d'aide à la performance comme l'analyse vidéo, l'ostéopathie pour les chevaux... Enfin les échanges entre entraîneurs et la mutualisation des compétences sont aussi nécessaires.

- La communication : créer un tableau récapitulatif des résultats à envoyer tous les mois au CRE pendant la saison sportive.
Cibler les médias presse ou télé afin de faire la promotion de nos cavaliers.

Proposition de membres permanents de la commission : (après consultation des présidents de commission par Franck David)

Les personnes présentes, plus Arnaud et Anne Sophie SERRE, Franck David, Wilfried PIERROT. Pour l'attelage et le reining à voir plus tard et sur proposition des présidents de commissions concernées.

Cela ferait 8 ou 9 personnes ce qui est un maximum.

Conclusion :

Les échanges ont été très riches dans un souci d'écoute des uns et des autres, au-delà des propositions retenues, de nombreuses idées ont été évoquées, qui trouveront échos par la suite, car dans un premier temps des choix doivent être faits.

La prochaine commission aura lieu en mars. Je proposerai une date, dès validation du présent PV par le président et le CA. Certaines personnes pourront aussi être invitées de façon ponctuelle afin d'enrichir la réflexion.